

Compte rendu du Conseil Scientifique du 27 Janvier 1995

Les décisions

- Projet global et financement du C3T
- Participation à l'association "Septentrion universités presses"
- Classement des contrats d'objectifs du Conseil Régional
- Objectif 1
- Madame Follet représentera le conseil scientifique au conseil scientifique et pédagogique de l'IUFM
- DEA information et communication
- Approbation du compte rendu du conseil du 17 novembre 1994

Projet C3T

Le projet de Centre de Transfert de Technologie dans le Transport (C3T) est présenté par Monsieur Ravalard. Il rappelle tout d'abord que le Groupement Régional de Recherche sur les Transports (GRRT), créé en 1983, a décidé d'élargir le champ de ses activités aux transports terrestres en prenant en compte le secteur de la construction automobile.

Les objectifs du projet C3T sont de développer des moyens d'essais pour la qualification des matériels en direction des constructeurs et de leurs équipementiers. Le C3T intégrerait les compétences régionales.

Il est proposé que Valupal soit l'opérateur du C3T et qu'il élargisse son conseil d'administration à d'autres partenaires pour être représentatif des compétences régionales en matière de transport (Université Lille I, INRETS, ENSAM...)

Les thèmes du C3T seraient le confort, la sécurité, la conception et le génie industriel. Le comité de pilotage accueillerait une vingtaine d'industriels.

Le montage financier prévoit 32 MF pour des équipements, 14,7 MF pour un atelier destiné aux entreprises, 7 MF pour le fonctionnement, soit au total 53,7 MF.

Les ressources proviendraient du Contrat de Plan (10 MF), du Conseil Général (14,7 MF pour construire l'atelier), d'Industriels (4 MF), de l'Université (2 MF) et du FEDER (23 MF).

A l'unanimité le conseil approuve le projet global du C3T, son plan de financement et autorise le Président Tournier à présenter des demandes de subventions de 14,7 MF au Conseil Général et de 23 MF au FEDER.

Le projet SUP : Septentrion universités presses

Afin de créer une structure commune d'édition pluridisciplinaire, les universités Lille I, II, III, la Catho, le Littoral et Valenciennes proposent de s'associer dans le cadre du projet Septentrion universités presses (SUP).

L'objectif est de publier 25 à 50 ouvrages par an. Une demande de subvention sera présentée au Conseil Régional, dans le cadre de l'Objectif 1. Le montant de la cotisation de l'Université est de 10.000 F.

Le principe de la participation de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis est approuvé.

Les contrats d'objectifs

Le Conseil Régional a décidé de poursuivre sa politique de contrats d'objectifs : ils sont destinés à soutenir les activités de recherche nécessaire à la région mais qui n'ont pas pu bénéficier des financements habituels.

Le conseil examine deux séries de projets (contrats de l'Université, contrats inter-établissements) qu'il classe par ordre décroissant :

Contrats de l'Université (1995-1997)

1 - Conception de validation de matériels de sports et de loisirs (applications au cadre de vélo, à l'optimisation du geste du rameur en aviron).

Ce projet associe le LAMIH, des fédérations sportives, le CNRS et la société DECATHLON, premier distributeur français, voire européen, du sport.

- 2 - Pôle de compétence en mécanique des fluides numériques
- 3 - Ecoulements complexes avec couplage d'effets thermiques
- 4 - Prolongement européen du transfert de technologie
- 5 - Conception concourante et construction
- 6 - Mise en forme sans défauts des matériaux métalliques
- 7 - Pôle de compétences de mise en forme du verre

Contrats inter-établissements

Les projets sont regroupés en deux ensembles : ceux présentées par Monsieur Oudin sous le titre "Groupe régional structures mécaniques sous sollicitations incertaines au voisinage de la défaillance" et ceux rassemblés au sein du GRAISYHM (Groupement de Recherche en Automatisation Intégrée et Systèmes Homme-Machine).

- 1 - Projets GRAISYHM : 11 projets
- 2 - Projet "Monsieur Oudin"

Le projet de contrat inter-établissement intitulé "35 projets innovants pour PME-PMI", présenté par Valuval, est approuvé à l'unanimité et considéré comme essentiel.

Enfin le projet "Septentrion universités presses" (SUP) est approuvé à l'unanimité.

Objectifs 1

Le Conseil approuve à l'unanimité, les demandes au titre du FEDER Objectif I les dossiers présentés selon les tableaux joints en annexe.

Représentant IUFM

Mademoiselle Crunelle ayant perdu la qualité pour laquelle elle avait été désignée pour représenter le conseil scientifique au conseil scientifique pédagogique de l'IUFM, le conseil désigne, à l'unanimité, pour la remplacer, Madame Follet, de l'ISTV.

DEA sciences de l'information et de la communication

Le projet de DEA est présenté en cohabilitation avec l'Université de Lille III. Il propose deux options :

Option A : médiatisation et espaces en mutation,

Option B : modélisation des connaissances et ingénierie du document.

Les étudiants qui choisiront l'option B pourront être intégrés dans le laboratoire des sciences de la communication que dirige Monsieur Martinache.

Le projet de DEA est approuvé à l'unanimité.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Messieurs Blanquet, Bourquin, Chevalier et Pasqualini.

Collège A : Messieurs Bricout, Défossez, Desmet, Fréville, Gaudier, Lepoutre, Nongillard et Ravalard.

Collège B : Monsieur Herreras.

Collège C : Madame Ravez, Mademoiselle Crunelle, Messieurs Gallo, Lefebvre, Menet et Taleb.

Collège D : Monsieur Ertle.

Collège E : Monsieur Descamps.

Collège des usagers : Monsieur Vat.

Invités : Madame Camion,
Messieurs Aldebert, Angué, Blin, Etienne, Houriez, Malvache, Mayeur, Monnoyer, Tahon et Thierry.

Excusés : Madame Givais,
Messieurs Mennecier et Van Ceulebroeck.

Ont donné pouvoir : Monsieur Frimat à Monsieur Chevalier,
Monsieur Castre de Saint Martin à Monsieur Pasqualini,
Monsieur Delbecq à Monsieur Blanquet,
Madame Follet à Monsieur Fréville,
Monsieur Gzalet à Monsieur Nongillard,
Monsieur Millot à Monsieur Lepoutre,
Monsieur Mandiau à Monsieur Gallo,
Monsieur Obert à Monsieur Ertle,
Messieurs Camus et Danjou à Monsieur Descamps,
Messieurs Caulier et Durand à Monsieur Vat.